



DECISION N° 2025 039 du 10 décembre 2025

Portant sur

La cession d'un véhicule CITROEN BERLINGO immatriculé 135 BPN 31

Cédric MAUREL, Maire de la Commune de Bessières,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-21 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil municipal ;

Vu la délibération n° 2021-01 en date du 21 janvier 2021 donnant délégation au Maire des attributions énoncées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment 10° de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €uros ;

Vu la proposition d'achat de la société Renault Etats Unis domiciliée 75 Av. des États-Unis, 31200 Toulouse du véhicule Citroën Berlingot immatriculé 135 BPN 31 pour un montant de 800 € HT en l'état,

Considérant que le véhicule décrit ci-après n'est plus nécessaire au fonctionnement des services municipaux ;

Considérant que la vente de ce véhicule n'est en rien préjudiciable à la commune,

Décide :

Article 1 :

De céder le véhicule Citroën Berlingot immatriculé 135 BPN 31 acquis en 2005 (numéro inventaire 2005-038), en l'état, au profit de la société Renault Etats Unis domiciliée 75 Av. des États-Unis, 31200 Toulouse pour un montant de 800€ HT.

Article 2 :

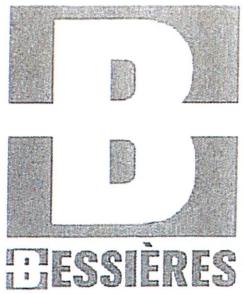
De sortir de l'inventaire le bien numéro 2005-038.

CITROËN BERLINGO

- Marque et modèle : Citroën Berlingo
- Type / genre : GBWJYB
- Immatriculation : 135 BPN 31
- Numéro de série (VIN) : VF7GBWJYB94204604
- Date de mise en circulation : 26/10/2005
- Kilométrage approximatif : + de 250 000 km

Article 3 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision, qui



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 22 DEC. 2025
ID : 031-213100662-20251210-DEC20250391-DE

Berger
Levrault

sera publiée au registre des actes administratifs.

Article 4 - La présente décision est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Bessières, le 19 décembre 2025

Monsieur le Maire,

Cédric Maurel

